



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ordre professionnel

Question écrite n° 122313

Texte de la question

M. Jérôme Rivière appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la loi n° 2006-1668 portant création d'un ordre national des infirmiers. Des décrets d'application doivent intervenir maintenant pour permettre à cette loi de s'appliquer pleinement : création d'un code de déontologie, nombre de membres au sein des conseils régionaux, nombre de membres du conseil national... Plus de quatre mois après l'adoption de ce texte, les infirmiers sont toujours dans l'attente de la parution de ces décrets et de la mise en oeuvre effective de cette loi. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer dans quels délais ces décrets d'application tant attendu par les professionnels de santé seront publiés.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Rivière](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122313

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3676